

Horaires des cours

Reprise des cours le 5 septembre 2016

Judo Club Saint Thibault Saison 2016 – 2017	Activité type A : (1 séance par semaine)		Activité type B : (2 séances par semaine)		10h00	samedi
	BABY 2012 (moyenne section mat)		KOKA 2010		10h30	BABY 10h – 11h
	ÉVEIL 2011 (grande section matern)		YUKO 2007/2008/2009 gradé		11h00	4 ans
	SELF-DEFENSE / JUJITSU		WAZARI 2004/2005/2006 *		11h30	ÉVEIL 11h – 12h
	TAÏSO		IPPON 2004 gradé/2003 et +		12h00	5 ans
* À la discrétion du professeur						
18h00	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	
18h30			KOKA 18h – 19h 6 / 7 ans			
19h00	WAZARI 18h30 – 19h30 9 / 12 ans	YUKO 18h30 – 19h30 7 / 8 ans		YUKO 18h30 – 19h30 7 / 8 ans	KOKA 18h30 – 19h30 6 / 7 ans	
19h30			WAZARI 19h – 20h 9 / 12 ans			
20h00	SELF DEFENSE JUJITSU 19h30 – 21h00	IPPON 19h30 – 21h30	IPPON KATA 20h – 21h	TAÏSO Pilate Swissball 19h30 – 21h00	IPPON 19h30 – 21h30	
20h30						
21h00						
21h30						

Séance d'initiation

Dans le cadre de la fête des sports organisée par la mairie de Saint Thibault des Vignes le 17 septembre 2016, vous pouvez participer à une séance d'initiation du 12/09/2016 au 16/09/2015.

Dossier d'Inscription

Si le dossier est incomplet, aucune inscription ne sera validée

● **Bulletin d'inscription + Formulaire licence FFJudo + Cotisation + Certificat médical** obligatoire avec la mention « Apte au judo en compétition » moins de 3 mois, ou à défaut la photocopie du « Passeport Judo » tamponné par le médecin.

Tarifs annuels

Réduction progressive à partir de 2 inscriptions pour un même foyer

- Cotisation pour une activité type A : 168€ (cours BABY, EVEIL, SELF-DEFENSE / JUJITSU, TAÏSO)
- Cotisation pour une activité type B : 268€ (cours KOKA, YUKO, WAZARI, IPPON)
- La cotisation pour tous les cours hors TAÏSO inclut la licence obligatoire FFJudo avec assurance sportive pour un montant de 37€. Pour les adhérents pratiquant uniquement le TAÏSO, la cotisation inclut l'assurance sportive souscrite par l'AOST.
- Facilités de paiement 4 fois par chèque à l'ordre de l'AOST

Le règlement intérieur est disponible sur le site : <http://judoclubsaintthibault.fr/le-club/reglement-interieur>

« Informatique et Liberté »

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Ce droit peut être exercé à l'adresse du club.

Bulletin d'inscription

Nouvelle Inscription / Réinscription Nom : Prénom : Sexe : F / M Date de naissance : Adresse : Ville : Code Postal : Téléphone fixe : Téléphone mobile : Courriel : Certificat médical « Apte au judo en compétition » Photocopie du « Passeport Judo » tamponné par le médecin Je reconnais avoir pris connaissance, respecter et accepter les termes du règlement intérieur Saint Thibault des Vignes, le :

Signataire (licencié majeur ou représentant légal)

Qualité : (père, mère, autre préciser) : Nom, Prénom :

Signature :

***** SI LE DOSSIER EST INCOMPLET, AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDÉE *****

Autorisation Parentale

*pour les mineurs uniquement*Je soussigné(e) Madame Monsieur agissant en qualité de père , mère , autre : précisez : autorise mon enfant (Nom, Prénom)

à pratiquer le judo et autorise les responsables du Judo Club Saint Thibault ou de l'AOST. à prendre, en cas d'accident dans la pratique du sport toute décision d'ordre médical et chirurgical, en mes lieu et place, s'il leur est impossible de me joindre en temps voulu.

Saint Thibault des Vignes, le : Signature :

Réservé administration Judo Club Saint Thibault (JCST)

Paielement

- Chèque(s) Comptant 4 fois 3 fois 2 fois
 Espèce Coupon(s) sport Chèque(s) vacances Bon CAF
 Établir une facture
 Si paiement pour un foyer, voir la fiche de :

Réservé administration Judo Club Saint Thibault (JCST)

Cours

- BABY – Judo 4 ans KOKA – Judo 6 / 7 ans
 ÉVEIL – judo 5 ans YUKO – Judo 7 / 8 ans
 SELF DÉFENSE / JUJITSU WAZARI – Judo 9 / 12 ans
 TAÏSO IPPON – Judo adolescent / adulte